24, quai de la Douane F-29200 Brest Tél. +33 (0)2 98 44 06 00 Fax +33 (0)2 98 44 92 41 amb@marinbreton.com



Mise à jour Almanach du Marin Breton Juillet 2020

Avec l'Avis aux Navigateurs n° 29 du 13 Juillet 2020

Chez les gens de mer, la solidarité n'est pas un vain mot!

Information...Sécurité...SHOM

- Des documents nautiques à jour participent à la sécurité de la navigation. Aussi chacun doit-il, à la mesure de ses moyens, aider à leur réactualisation en faisant part de ses observations (anomalies, erreurs, etc.) au SHOM. Celui-ci répercutera les informations dans ses publications (Avis aux Navigateurs, Avurnavs,...). Voir bon à découper à la fin de l'Almanach.
 - Le canal 16 (156,8 MHz VHF) est le canal d'appel et de sécurité (messages de détresse ou de sécurité).
- Le canal VHF 70 (appel sélectif numérique) est un canal de sécurité et de détresse sur lequel tout message en phonie est interdit sous peine de bloquer le trafic de détresse.

En mer la VHF, canal 16, reste le moyen privilégié pour communiquer avec les sauveteurs. Depuis le rivage si vous apercevez des personnes en difficulté en mer, **un appel sur le 196** à partir d'un téléphone portable permet de contacter les secours.

Phares et feux

NOTA: Les corrections à reporter sont indiquées en rouge

Portland page p 194 Corriger

\star Bill of Portland Fl (4) 20 s

117-141 passe de 4 à 1 éclat 221- 244 passe de 1 à 4 éclats 244 - 117 (50° 30,9 N - 002° 27,4 W) 43 m - 18 M Tour blanche, bande rouge, 41 m — Feu auxiliaire Fixe R vis 265-291 sur The Shambles (meme support) - 19 m - 13 M

<u>Le Havre page p 202</u> <u>Corriger</u>

Digue Nord - Extrémité

FIR4s

Dia 1 son 30

(49° 29,2 N - 000° 05,4 E) - 15 m - **8 M**Tour blanche, sommet rouge, 15 m Corne 15 s. **Synchronisé avec le feu tribord**Nota : le feu est allumé de jour, par temps de brume, pendant la durée du signal sonore

Digue Sud - Extrémité

Fl G 4 s

(49° 29,1 N - 000° 05,4 E) - 15 m - **8 M** *Tour blanche, sommet vert, 14 m*

Sound Chausey p 207 Corriger

Les Épiettes 1 Fl G 2,5 s

(48° 52,1 N - 001° 49,0 W) - 3 m - 4 M Bouée latérale tribord - Réflecteur radar Synchroniée avec Les Epiettes 2

Les Épiettes 2 Fl R 2,5 s

(48° 52,0 N - 001° 49,0 W) - 4 M Bouée latérale bâbord -Synchronisé avec Les Epiettes 1

Abords de Cancale p 208 Corriger

Le Herpin Iso 4 s

(48° 43,8 N - 001° 48,9 W) - 20 m - 12 M Tour blanche, sommet et base noirs, 28 m

Abords de St Malo p 208 Corriger

*

Alignement 129,7° du chenal de la Petite Porte

Antérieur Le Grand Jardin

Fl(2) R 10 s (48°40,2N -002°05,0W) 24 m -17 M

Tour tronconique grise haut rouge 38 m - AIS MMSI n° 99 227 1314

Forme alignement à 089,1° avec Rochebonne — Postérieur La Ballue D'ir Fixe G Întens 128-129 5 (à 7600 m d'Antérieur) 69 m - 25 M

Tourcamée grise - 37 m - Feu commun aux alignements 129,7

et 128,6° Allum é en perm anence

AIS MMSI nº 99 227 1313

Entrée du Trieux Page 210 corriger

Roche Gautier VQ (9) 10 s

(49° 02,0 N - 002° 54,7 W) - 9 m - 2 M Bouec cardinale Ouest FL (5) Y 20 s sur bouée de mesure de houle à 480 m dans l'Est

Le Paon - Pointe Nord île de Bréhat

OcWRG4s

033-W -078-G-181-W -196-R-307-W -316-R-348 (48° 51.9 N - 002° 59.2 W)

22 m -W 10 M , G 7 M & R 6 M

Tourblanche 12 m

Locquémeau P 211 Supprimer et remplacer

Locquémeau - Alignement 121°

Anterieur QR

vis 068-228

(48° 43,4 N - 003° 34,5 W) - 21 m - 7 M

Pylone blanc sommet rouge 19 m

Posterieur QR

Synchronise avec anterieur

L'équipe de l'Œuvre du Marin Breton vous souhaite de belles navigations. Nous vous remercions de valider ou d'infirmer nos informations afin d'améliorer votre ouvrage pour votre sécurité.

vis 016-232

(a 484 m d'Anterieur) 39 m 7 M Pignon, batiment blane, lanterne rouge, 6 m

Par:

Locquémeau - Dir WRG (48° 43,3 N - 003° 34,1 W) -115,5- G-120,5-W-121,5-R- 127 W 12 M, R & G 8 M Pignon, bâtiment blanc 39 m, 6 M

Accès Roscoff-Le Bloscon Page 211 corriger

Astan VQ (3) 5 s

(48° 44,9 N - 003° 57,7 W) - 5 m - 4 M Bouee cardinale Est - Reflecteur radar

Nº1 O G

(48° 44 3 N - 003° 57 3 W) Bouée latérale tribord -4 m - 3 M

N º2 O R

(48° 44 3 N - 003° 56 3 W) Bouée latérale bâbord -3 M

Ouessant et abords Page 212 corriger

Pierres-Vertes VQ (9) 10 s

(48° 22,2 N - 005° 04,7 W) - 7 m - 4 M Bouée cardinale Ouest - Réflecteur

Chenal du Four Page 213 corriger

Le lieu Fl.R 2,5 s

48° 28 2 N - 004° 46.6 W - 4 M

Tourelle rouge Sur bouée provisoire à 130 m dans le SW (détruit 2019)

Brest Port de Commerce Page 214 corriger

Appontement sablier - Extrémité Q R 5 - VQ G

(48° 23,0 N - 004° 26,9 W) 2 M . Support métallique

Brest Moulin Blanc Page 214 corriger

MB1 Fl (3) G 12 s

(48° 23,2 N - 004° 25,8 W) -3 m - 2 M

Bouée latérale tribord

MB2 Fl(3) R 12 s

(48° 23,2 N - 004° 25,8 W) - 3 m - 2 M

Bouée latérale bâbord

MBA Q (3) 10 s

(48° 23,6 N - 004° 25,7 W) - 2 m - 2 M Balise cardinale Est sur ponton

Morgat Page 215 corriger

Entrée du port - Côté Est Fl R 2.5 s (48° 13,6 N - 004° 29,7 W) - 2 m - 2 M Espar latéral bâbord

He de Sein Page 215 corriger

Chaussée de Sein VQ (9) 10 s

(48° 03,8 N - 005° 08,2 W) - 6 m - 4 M

Bouée cardinale Ouest - Sifflet - Réflecteur radar - Corriger Racon

ATS MM STnº 99 227 1305

Raz de Sein Page 215 corriger

La Plate VQ (9) 15 s

(48° 02,4 N - 004° 45,6 W) - 17 m - 8 M Tour octogonale cardinale Ouest 23 m

Le Chat Fl (2) W RG 6 s

096-G-215-W-230-R-271-G-286-R-096

(48°01,5 N -004°48,8 W)

20 m - W 9 M, R & G - 6 M Tourcardinale Sud 31 m - Réflecteurradar

Audierne Page 215 corriger

Gamelle Ouest VQ (9) 10 s

(47° 59,5 N - **004° 32,9 W**) - **5 m** - 4 M Bouée cardinale Ouest - Réflecteur radar

Hes de Glénan Page 217 corriger

Penfret FlR 6 s

(47° 43,3 N - 003° 57,2 W)

36 m - 19 M

Tour pyram idale carrée blanche som m et rouge 24 Ile d'Aix P 226

m - AIS MMSI nº 99 227 1014

Nota:5 Fixes R sur aérogénérateur à 2,12 M à IOuest du phare

- Feu auxiliaire O

vis 295-315

(m êm e tour) - 34 m - 11 M

Lorient Page 218 corriger

Kenoch Oc (2) W RG 6 s

096,5-R-112,5-G-132-R-302-W -096,5

(47° 42,0 N - 003° 27,7 W)

22 m -W 11 M , R & G 8 M

Tour tronconique blanche, som m et rouge, 8 m

Equipé AIS MMSI nº 99 227 1009

Belle Ile Page 219 ajouter

Les Galères VQ (3) 5 s (47° 18,8 N - 003° 02,8 W) - 3 M **Bouée cardinale Est**

Entrée de la Loire Page 221 Corriger

Portcé - Alignem ent 025,5° donnant l'axe du chenal dragué à travers la barre des Charpentiers 2 feux DirQ synchrones

★ - Antérieur

Intens 024,7-026,2

(47° 14,6 N - 002° 15,4 W)

6 m - 22 M

Colonne blanche 23 m

★ - Postérieur Sur la Falaise

Intens 024-027

(à 1350 m d'Antérieur) - 36 m - 24 M

Tour métallique et voyant rectangulaire, blancs, 19 m -Allum é en perm anence AIS M M SIn° 99 227 1023

Ars-en-Ré Page 225

Banc du bûcheron -N°1FlG 2,5 s

(46° 14,2 N - 001° 25,8 W) - 2 M

Bouée latérale tribord

Banc du bûcheron - N° 3

F1(2)G6s

(46° 14.1 N - 001° 26.9 W) -2 M

Bouée latérale tribord

Pont de l'ile de Ré Page 225 Corriger

Axe de la passe sous tablierdu pont Iso 4 s

(46° 10,3 N - 001° 14,5 W) - 34 m - 6 M

La Rochelle - Chenal d'accès P 226 Corriger

Bouée Nord Q R

(46° 08,7 N - 001° 10,9 W) - 2 M

Bouée latérale bâbord

Bouée Sud Q G

(46° 08.5 N - 001° 10.9 W) -2 M Bouée latérale tribord

Corriger

Île d'Aix - Feu principal FlW R 5 s

103-R-118-W -103

(46° 00,6 N -001° 10,7 W)

24 m -W 22 M, R 18 M

(Portée réduite W 16,8 M - R 13 M) 2 tours blanches à som m ets rouges 17 m $\,$

Nota:

- la tourW NW porte l'écran du secteur rouge

-Tem porairem ent sursecours (2009) W $17\,\mathrm{M}$, R $13\,\mathrm{M}$

La Cotinière P 227 Corriger

Grande jetée - Extrémité enrochements

FIR4s

(45° 54,6 N - 001° 19,7 W) - 10 m - 6 M Tour blanche, sommet rouge, 10 m En travaux, éteint momentanément 2019.

Royan P 228 Corriger

Digue Sud - Extrém ité

Fl (3)G 12 s

vis 311-151

(45° 37,2 N - 001° 01,6 W) - 2 m - 5 M Poteau m étallique blanc, som m et vert, 4 m

Nouvelle Jetée - Extrémité

Fl (3) R 12 s

(45° 37,1N - 001° 01,5 W) - 8 m - 5 M Mât
m étallique blanc, som m et rouge, 7 m $\,$

Bassin d'Arcachon P 228 Corriger

ATT-ARC - Attemissage Arcachon LF110 s

(44° 32,6 N - 001° 18,5 W) -5 m -4 M

Bouée m arque d'eaux saines

Nota: la passe est marquée par du balisage latéral passifmodifié en fonction de l'évolution des fonds

Ports

Calais ,Page 308, ajouter

Accès: La vitesse est limitée à 10 nds dans l'avant port, huit noeuds dans le chenal intérieur et l'arrière port et 5 noeuds dans les bassins a flot.

Travaux du nouveau port: le stationnement et le mouillage des navires est temporairement réglementé par l'arrêté 108/2015 jusqu'à la mise en service en 2021..

Boulogne ,Page 310 , ajouter

Avant l'entrée au port, contacter la capitainerie sur VHF canal 12, indicatif Boulogne Port (Tél. +33 (0)3 21 80 34 67 ou mobile 06 61 28 44 24).

Vitesse limitée à 5 nœuds dans le chenal, l'avant-Port et les bassins, 10 noeuds dans la rade Carnot et la darse Sarraz-Bournet

<u>Le Tréport,Page 315,</u> <u>remplacer</u>

Le chenal large de 57 m est à la cote 1.5 m, mais, selon les conditions météo, il peut découvrir à 4 m.

Deauville, Page 326, remplacer

Le moment favorable pour entrer est à PM±1 heure. L'accès peut être délirat par vent de NW à NE et/ou parm anque d'eau.

<u>Caen et Ouistreham, Page 329, ajouter</u>

D'importants travaux d'aménagement sont réalisés dans l'avant-port de Ouistreham, à l'aval des écluses, ils dureront de 2019 à 2021. La configuration des lieux peut s'en trouver modifiée.

Sur le canal la vitesse est limitée à 7 noeuds, sauf entre les écluses et le quai Charcot ainsi qu'entre le bassin d'Hérouville et le bassin St Pierre où elle est limitée à 5 noeuds.

Portbail ,Page 439, Aiouter

On accède à Portbail, de préférence de jour, de PM -2h à PM +2h et encore avec un tirant d'eau lin ité. Attention aux bancs de sable qui se forment au niveau de la marque babord de l'entrée du chenal.

St Brieuc- Le Légué, Page 376, Supprimer

Mouillage possible au Sud du chenal, en amont de la cale de 40 m ou au Nord du chenal, en amont et en aval de l'Appontement Ville-Gilette.

<u>L'Aber Ildut ,Page 408,</u> <u>Aiouter</u>

Balisage

Le Lieu Fl R 2,5 s 4 M - Tourelle latérale bâbord. Sur bouée provisoire à 130 m dans le SW (détruit 2019).

Ouessant (Le Stiff) ,Page 408, supprimer

12 - Courants

Le flot qui va des noches du Stiff à M en Konn dune de BM +1h à BM +2h environ. C'est le m om ent le plus calm e quand ily a de la houle de NW .

Pour éviter de passer Men Korn par marée de flot on peut couper à terre en prenant le pignon Est de la maison sur la falaise par la tourelle Gorle Vihan, cet alignement très précis laisse la Basse Doualan à l'Est.

Réglementation

Pêche au bar page 588, remplacer l'encadré sur la réglementation 2020 par le texte suivant:

Le 18 décembre 2019, le Conseil Européen a validé la nouvelle réglementation de la pêche pour 2020:

- <u>Au nord du 48 ème parallèle</u>, l'autorisation passe de 1 bar par jour et par personne du 1er avril au 31 octobre 2019 à 2 bars par jour et par personne du 1er mars au 30 novembre 2020.
- <u>Au sud du 48 ème parallèle</u>, le prélèvement reste autorisé toute l'année (pas de dates de fermeture), mais dans la limite de 2 bars par personne et par jour (contre 3 en 2019)

